



INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ACTIVITE Année 2013

SOMMAIRE

L'INSTITUT	P3
LA GOUVERNANCE	P5
APERÇU GENERAL	P7
RECAPITULATIF DES ACTIVITES	P8
CYCLES DE FORMATION	P11
SEMINAIRES DE FORMATION	P20
EXAMENS	P23
AUTRES ACTIVITES ET REALISATIONS	P27

MISSIONS DE L'IFBT

Alimentant la place financière tunisienne par des compétences hautement qualifiées dans les domaines des activités financières, des métiers et techniques de marché, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT), s'engage depuis sa création en 2000 à :

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis (IFBT) est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB), agréé le 04 Juin 2004 par le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, N° d'agrément 04 620 11.

Doter la place financière de Tunis d'une structure dédiée permettant d'accompagner le développement des activités financières et de renforcer le professionnalisme de ses acteurs.

Répondre aux besoins de formation et de perfectionnement exprimés par les professionnels de la place, face aux exigences des nouveaux métiers générés par la spécialisation, et ce dans un environnement financier évolutif.

ACTIVITES DE L'IFBT

L'IFBT propose une large gamme de formations répondant aux différentes exigences des professionnels de la finance :

- Formations pour certifications professionnelles ;
- Formations pour certifications internationales ;
- Séminaires de formation ;
- Formations à la carte.

A qui s'adresse la formation ?

L'IFBT s'adresse aux professionnels de la finance qui souhaitent développer les compétences de leurs collaborateurs dans les métiers et les techniques de marché :

- Intermédiaires en bourse et sociétés de gestion ;
- Banques, assurances et autres institutions financières ;
- Entreprises ;
- Autorités de tutelle,...



INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



construisons
VOTRE CARRIERE

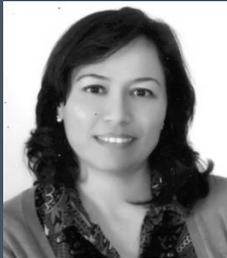
GOUVERNANCE



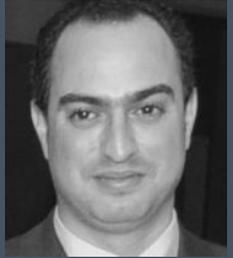
Adel GRAR
Président Directeur
Général



Administrateurs

				
Sonia DEKHILI	Sonia JAMELEDDINE	Yassine BOUZIRI	Abdelaziz HAMMAMI	Mehdi BACH HAAMBA
BNA CAPITAUX	UFI	MAC SA	Amen Invest	CGI

Equipe de l'IFBT

			
Dorra HMAIED	Soumaya YAAKOUBI	Olfa SWIDEN	Bilel BEN HAMIDA
Directrice	Responsable pédagogique	Assistante administrative	Chef de projet

Leila B'CHIR
Commissaire aux Comptes

Moncef SELLAMI
Comptable



RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE DE L'ANNEE

Le maître mot pour l'année 2013 est bien « la visibilité ». Dans un environnement financier en perpétuelle évolution et un contexte concurrentiel et atomisé, il faut savoir relever les nouveaux défis et répondre valablement aux attentes et aux besoins de perfectionnement des professionnels du marché. C'est ce que l'équipe de l'IFBT a su saisir : il est nécessaire de rénover son image, se démarquer de la concurrence et rendre l'expertise de l'institut dans le domaine de la formation visible et lisible pour les intervenants de la place financière et les institutions internationales.

Il s'est donc agi d'adapter les outils pédagogiques, revoir l'identité visuelle de l'institut, enrichir la gamme des formations certifiantes et développer sa visibilité auprès des professionnels des marchés financiers africains et de prospecter de nouveaux marchés.

Ainsi, une attention particulière a été portée à l'ingénierie pédagogique, une action qui consiste à élaborer des Référentiels Métiers afin de définir les nouveaux programmes de formation et enrichir les programmes existants en se basant sur les compétences nécessaires pour l'exercice de chacun des métiers identifiés. Plusieurs ateliers de réflexion ont été réalisés en collaboration avec l'AIB, les professionnels des métiers de la bourse et le centre national de la formation des formateurs et de l'ingénierie de formation CENAFFIF.

En parallèle avec l'ingénierie pédagogique, et dans l'objectif de mettre en avant l'expérience de l'institut, sa compétence, sa capacité d'innovation en matière de formation, la spécificité du savoir-faire de son équipe, ainsi que son positionnement sur son marché concurrentiel, des efforts ont été consentis pour redessiner l'entière image de l'institut. La refonte de l'identité visuelle est passée par l'élaboration d'une stratégie marketing basée sur une image claire et visible vis-à-vis des publics cibles, la création d'un site web accessible et dynamique, la mise en place de supports de communication innovateurs, ...

Par ailleurs et dans le cadre de son partenariat avec « *Investment Climate Facility for Africa* » (ICF), l'IFBT a participé, durant l'année 2013, à la conférence annuelle de « *African Securities Exchanges Association* » (ASEA) à Abidjan afin de développer sa visibilité auprès des professionnels des marchés financiers africains et de prospecter de nouveaux marchés.

A travers ces différentes actions, l'IFBT vise, d'une part, à se positionner clairement sur son marché, démontrer ses divers champs de compétences, faire valoir ses atouts spécifiques afin de se différencier et de s'imposer sur un marché fortement concurrentiel. D'autre part, il ambitionne de devenir un centre d'excellence régional faisant bénéficier de ses prestations les professionnels des autres bourses africaines, notamment francophones.

Récapitulatif des activités

Cycles de formation		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Formation « Gestion d'Actifs » (4^{ème} promotion)		
Octobre 2012 Mars 2013	18	Intermédiaires en bourse (10) - Sociétés de gestion (05) Banques (02) - CMF (01)
Formation « Négociateurs en bourse » (Session 2013)		
Janvier Mars 2013	20	Intermédiaires en bourse (16) - CMF (02) - BVMT (01) STICODEVAM (01)
Formation « Finance islamique » (1ère promotion)		
Mars Mai 2013	15	Intermédiaires en bourse (04) - Sociétés de gestion (01) Banques (04) - CMF (03) - Assurances (01) - Autres (02)
Formation « Corporate finance » (2ème promotion)		
Septembre Décembre 2013	20	Intermédiaires en bourse (02) - Sociétés de gestion (01) Banques (04) - CMF (06) - Assurances (02) - Autres (05)
Formation « Gestion d'actifs » (5ème promotion)		
Octobre 2013 Mars 2014	10	Intermédiaires en bourse (03) - Sociétés de gestion (01) Banques (01) - CMF (04) - Autres (01)
Formation « Finance islamique » (2ème promotion)		
Décembre 2013 Janvier 2014	11	Intermédiaires en bourse (03) - Sociétés de gestion (05) CMF (01) - STICODEVAM (01) - Autres (01)

Séminaires de formation		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Séminaire « Le contrôle interne des OPCVM »		
Janvier 2013	28	Intermédiaires en bourse (12) - Sociétés de gestion (04) Banques (09) - CMF (03)
Séminaire « Analyse technique des marchés financiers »		
Mai 2013	Niveau 1 : 07	Intermédiaires en bourse (03) - Sociétés de gestion (01) CMF (03)
	Niveau 2 : 12	Intermédiaires en bourse (06) - Sociétés de gestion (01) Banques (02) - CMF (03)

Examens pour l'obtention de certifications professionnelles et internationales		
Date	Nombre participants	Répartition des participants
Examen pour l'obtention de la carte « Négociateurs en bourse »		
Session 2013	20	Intermédiaires en bourse (16) - BVMT (01) - CMF (02) STICODEVAM (01)
Examen pour l'obtention de la carte « Gestionnaire de portefeuille »		
Session 2013	20	Intermédiaires en bourse (10) - Sociétés de gestion (05) Banques (03) - CMF (01) - Autres (01)
Session de rattrapage 2013	06	Intermédiaires en bourse (01) - Sociétés de gestion (03) Banques (01) - Autres (01)
Examen pour l'obtention de la certification « International Certificate in Investment Management »		
Année 2013	03	Intermédiaires en bourse (02) - Sociétés de gestion (01)
Examen pour l'obtention de la certification « Certificate in Corporate Finance »		
Année 2013	14	Intermédiaires en bourse (13) - Banques (01)
Examen pour l'obtention de la certification « Islamic Finance Qualification »		
Année 2013	17	Intermédiaires en bourse (05) - Sociétés de gestion (01) Banques (04) - Assurances (01) - CMF (03) - Autres (03)



CYCLES DE FORMATION

Formation « Gestion d'actifs »

Objectifs :

- Permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances en matière de produits et marchés financiers et de maîtriser les enjeux et le fonctionnement de la gestion d'actifs ;
- Préparer à l'exercice du métier de Gestionnaire de portefeuille et de Gestionnaire de fonds.

Public cible :

Professionnels œuvrant dans le domaine de la gestion d'actifs au sein des différentes institutions financières souhaitant s'approprier de nouvelles connaissances et habilités en matière de gestion d'actifs.

Les + de la formation

Formation préparant à :

- l'examen en vue de l'obtention de **la carte professionnelle de « Gestionnaires de portefeuille »** délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse ;
- l'examen de **la certification internationale « *International Certificate in Investment Management* »** attribuée par «*Chartered Institute for Securities & Investment* » (CISI).

Dates

Quatrième promotion : **Octobre 2012 – Mars 2013**

Cinquième promotion : **Octobre 2013 – Mars 2014**

Modules	Intervenants
Réglementation	<p data-bbox="746 315 1203 344">Juriste – Conseil du Marché Financier</p> <div data-bbox="507 367 687 432">  <p data-bbox="507 367 687 432">Mehdi Ben Mustapha</p> </div> <p data-bbox="746 389 1406 488">Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis</p>
Analyse Financière et Boursière	<div data-bbox="523 551 679 714">  </div> <p data-bbox="547 719 668 781">Jean Noël VIEILLE</p> <p data-bbox="746 539 1350 602">Directeur Général délégué de KBL France Gestion et Gérant de fonds</p> <p data-bbox="746 624 1374 687">Titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de l'Université de Montpellier</p>
Analyse des indicateurs Economiques et financiers	<p data-bbox="746 813 1382 875">Maître-assistante en Sciences Economiques – ISG Tunis</p> <div data-bbox="557 887 657 949"> <p data-bbox="557 887 657 949">Neila AMARA</p> </div> <p data-bbox="746 920 1374 983">Titulaire d'un diplôme en Sciences Economiques de l'université de Paris IX Dauphine</p>
Marchés et Produits Financiers & La théorie du portefeuille & Produits dérivés	<div data-bbox="523 1093 667 1256">  </div> <p data-bbox="528 1261 662 1323">Amel HACHICHA</p> <p data-bbox="746 1111 1158 1140">Maître-assistante - IHEC Carthage</p> <p data-bbox="746 1173 1398 1236">Titulaire d'un doctorat en Finance de l'Université de la Méditerranée Aix-Marseille II</p>
Mathématiques financières de Marché et Statistiques & Applications financières sous Excel	<div data-bbox="520 1469 676 1632">  </div> <p data-bbox="544 1637 647 1700">Skander SLIM</p> <p data-bbox="767 1469 1142 1498">Maître-assistant – IHEC Sousse</p> <p data-bbox="767 1543 1382 1606">Titulaire d'un Doctorat en Finance Quantitative de l'Université de Paris X – Nanterre</p>

<p>Gestion OPCVM</p>	 <p>Med Salah FRAD</p>	<p>General Manager – UGFS - North Africa</p> <p>Titulaire d'un Executive MBA de l'Université du Québec Montréal</p>
<p>Techniques avancées de Gestion de Portefeuille</p>	 <p>Jean-Charles BERTRAND</p>	<p>Directeur de la Gestion Obligataire et de la Gestion Absolute Return - SINOPIA - HSBC France</p> <p>Titulaire d'un DEA en Probabilités et Finance de l'ESSEC Paris</p>
<p>Evaluation et analyse des produits de taux</p>	 <p>Chokri MAMOGHLI</p>	<p>Professeur – IHEC Carthage</p> <p>Titulaire d'un doctorat en Finance de l'Université de Paris - Dauphine</p>
<p>Stratégies de gestion obligataire et couverture du risque de taux</p>	 <p>François SEURRE</p>	<p>Gestionnaire de portefeuille obligataire – Edmond de Rothschild - RFS Gestion</p> <p>Titulaire d'un DEA en Probabilités et Applications de l'ESSEC-ParisVI</p>
<p>Back-office et contrôle</p>	<p>Houda BOUSSLAMA</p>	<p>Responsable de contrôle interne et de conformité – BNA Capitaux</p> <p>Titulaire d'un mastère en management de la Faculté des Sciences de Tunis, ayant suivi la formation « Contrôleurs internes » à l'IFBT</p>

Objectifs :

- Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse et l'évaluation financière des sociétés ;
- Développer vos capacités de diagnostic, d'analyse, de synthèse, de jugement et de prise de décision ;
- Appréhender la réglementation liée à la Corporate Finance ;
- Actualiser et approfondir vos connaissances dans le métier selon les standards internationaux.

Public cible :

Cadres financiers des institutions financières, analystes financiers des intermédiaires en bourse, des sociétés de gestion et des SICAR, directeurs financiers de groupes industriels, ... et, en général tous les professionnels utilisant les techniques d'analyse financière et d'évaluation.

Les + de la formation

- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de **la certification internationale « Certificate in Corporate Finance »** délivrée par «Chartered Institute for Securities & Investment » (CISI) ;
- Etape incontournable pour les professionnels souhaitant poursuivre des formations plus spécialisées en finance et plus particulièrement en matière d'analyse financière.

Dates

Deuxième promotion : **Septembre – Décembre 2013**

Modules	Intervenants	
Méthodes Quantitatives Appliquées à la Corporate Finance	 Abdelkader BOUDRIGUA	Maître de conférences – ISCCB Bizerte Titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de la FSEG de Tunis
Structure du Capital & Evaluation d'entreprises (Cas pratiques)	Olfa BEN OUDA	Professeur – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Finance de l'Université Paris-Dauphine
Analyse Financière & Introduction à l'Evaluation	 Jean Noël VIEILLE	Directeur Général délégué de KBL France Gestion et gérant de fonds Titulaire d'un doctorat en Sciences de Gestion de l'Université de Montpellier
Corporate Transactions	Arnaud SAINT-CLAIR	Executive Director – Saint-Clair Finance Titulaire d'un mastère Finance & Stratégie de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris
Analyse financière (Cas pratiques)	Khaled ZOUARI	Maître-assistant – IHEC Carthage Titulaire d'un doctorat en Sciences de gestion de l'université Rennes I
Réglementation	Mehdi BEN MUSTAPHA	Juriste – Conseil du Marché Financier Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
Introductions en Bourse	 Maya BOURAGHDA	Avocat-Associé – Cabinet JURISMAD Titulaire d'un doctorat en Droit de l'Université de la Sorbonne

Objectifs :

- Permettre aux professionnels d'approfondir leurs connaissances en matière des produits traités et des opérations sur titres, des textes législatifs et des techniques utilisées pour évaluer les tendances du marché en temps réel et déceler le ou les moments opportuns au cours d'une séance pour intervenir et effectuer les ordres ;
- Préparer à l'exercice du métier de Négociateur en bourse.

Public cible :

Personnel des Intermédiaires en Bourse appelé à négocier sur la plateforme de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Les + de la formation

- Séances d'applications pratiques et d'essais permettant d'entraîner les stagiaires et de tester leur capacité à manipuler les différents outils du système de négociation et de gérer les événements afférents à une séance de cotation ;
- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de **la carte professionnelle de « Négociateurs en bourse »** délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse.

Dates

Session 2013 : **Janvier – Mars 2013**

Modules	Intervenants	
Marchés et Produits Financiers	Moez JABEUR	DGA – BIAT Asset Management Titulaire d'une licence en Sciences Economiques et de Gestion de la FSEG de Tunis et du diplôme <i>Certified International Investment Analyst</i> (CIIA)
Négociation	Tarek NASRI	Chef division cotation à la Bourse de Tunis Titulaire d'une maîtrise en Finance de l'ISG de Tunis
Back-office et Contrôle	Houda BOUSSLAMA	Responsable de contrôle interne et de conformité – BNA Capitaux Titulaire d'un mastère en management de la Faculté des Sciences de Tunis, ayant suivi la formation « Contrôleurs internes » à l'IFBT
Réglementation	Mehdi BEN MUSTAPHA	Juriste – Conseil du Marché Financier Titulaire d'un DEA en Droit des Affaires de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis

Objectifs :

Comprendre les fondements et les pratiques de la finance islamique, maîtriser les instruments et les techniques spécifiques liés à cette thématique et acquérir l'ensemble des compétences nécessaires pour occuper des postes de responsabilité dans les institutions financières proposant des produits et services en conformité avec la *Charia*.

Public cible :

Acteurs et futurs acteurs confrontés aux règles et pratiques de la finance islamique dans les métiers de la banque, de la finance, de l'assurance et de la gestion d'actifs.

Les + de la formation

- Formation permettant aux stagiaires d'intégrer, de faire carrière dans les institutions proposant des produits et services en conformité avec la *Charia* ou d'évoluer vers des fonctions nécessitant des connaissances plus approfondies en finance islamique ;
- Formation préparant à l'examen en vue de l'obtention de **la certification internationale « Islamic Finance Qualification »** délivrée par «Chartered Institute for Securities & Investment » (CISI).

Dates

Première promotion : **Mars - Mai 2013**

Première promotion : **Décembre 2013 – Janvier 2014**



SEMINAIRES DE FORMATION

Objectifs :

- Approfondir les connaissances en matière de contrôle des opérations liées aux OPCVM ;
- Acquérir les compétences nécessaires pour la mise en œuvre des contrôles réglementaires, comptables et de conformité afin d'assurer la plus grande rigueur à tous les stades de la gestion des OPCVM.

Public cible :

Responsables de contrôle interne des OPCVM et leurs collaborateurs de services comptables, de Back-office et de Middle-office au sein des dépositaires, sociétés d'intermédiation en Bourse et des sociétés de gestion.

Formateur :

FABIEN CREGUT

- Expert-comptable et Commissaire aux Comptes au sein du cabinet COREVISE – Paris, cabinet d'audit, d'expertise comptable et de conseil, membre du réseau NEXIA INTERNATIONAL ;
- Responsable du Département Asset Management, chargé de missions d'audit d'OPCVM et de Sociétés de Gestion de Portefeuille, d'expertise comptable de FCPR et d'externalisation du contrôle interne ;
- Membre de la commission législation et fiscalité de l'Association Française des Investisseurs en Capital - AFIC.

Dates et lieu :

30 & 31 janvier 2013 à l'Hôtel Africa El Mouradi

Séminaire « Analyse technique des marchés financiers »

Objectifs :

Niveau Initiation :

- Connaître les principaux outils d'analyse technique ;
- Construire et interpréter des graphiques ;
- Mettre au point une stratégie.

Niveau Intermédiaire :

- Maîtriser l'analyse graphique ;
- Interpréter les indicateurs techniques avancés ;
- Analyser les secteurs et cibler les titres surperformants.

Public cible :

Gérants de fonds / Brokers / Analystes financiers

Formateur :

David FURCAJG

- Analyste technique professionnel (Diplômé CFTe) et économiste (Diplômé de Sciences Po Paris)
- Vice-président de l'Association Française des Analystes Techniques (AFATE)
- Professeur d'analyse technique à l'Université de Paris Dauphine et Trader actions/indices/devises.

Dates et lieu :

Niveau Initiation : 07 & 08 mai 2013

Niveau Intermédiaire : 09 & 10 mai 2013

A l'Hôtel Africa El Mouradi



**EXAMENS
POUR L'OBTENTION DE
CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES
ET INTERNATIONALES**

Examen pour l'obtention de la carte « Négociateurs en bourse »

Pour être déclaré définitivement admis et prétendre à l'obtention de **la carte « Négociateurs en bourse »**, le candidat doit réussir conjointement les épreuves des volets théorique et pratique de la formation :

- La réussite à l'épreuve théorique est conditionnée par l'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à treize sur vingt (**13/20**) sous réserve de ne pas être éliminé de l'épreuve. L'élimination est entraînée par l'obtention d'une note inférieure à cinq sur vingt (**05/20**) pour les modules «**Négociation**» et «**Réglementation**». La moyenne de l'épreuve théorique est calculée sur la base des coefficients suivants:

Bourse: 1; Négociation: 2; Réglementation: 2; Back Office: 1; Contrôle: 1 ;

- La validation du volet pratique nécessite l'obtention d'un total de fautes inférieur ou égal à **10%** du nombre de questions lors du test pratique.

Examen « Négociateurs en bourse » - Session 2013		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
20	19	95%

Examen pour l'obtention de la carte « Gestionnaires de portefeuille »

Pour être admis et prétendre à l'obtention de la carte « **Gestionnaires de portefeuille**», le candidat doit satisfaire les deux conditions suivantes :

- Obtenir au moins la **moyenne générale** de **10/20** entre les blocs I, II et III, soit l'équivalent de **150 points** sur 300 ;
- Obtenir au moins la **moyenne** dans chacun des modules « **Gestion de portefeuille** » soit **40 points/80** et au moins **21 points/60** pour le module « **Gestion obligatoire** ».

Examen «Gestionnaires de portefeuille » - Session Juin 2013		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
4 ^{ème} promotion : 18 3 ^{ème} promotion : 01 Candidats libres : 01	11	55%
Examen «Gestionnaires de portefeuille » - Session de rattrapage (Septembre 2013)		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
4 ^{ème} promotion : 05 3 ^{ème} promotion : 01	05	83.33%

Examens pour l'obtention de certifications CISI

Examen pour l'obtention de la certification « *Certificate in Corporate Finance* »

L'obtention de la certification « *Certificate in Corporate Finance* » est conditionnée par la réussite à un examen comportant deux blocs :

- Un bloc « **Réglementation** » testant les connaissances de base de la réglementation et la législation qui sous-tendent les marchés financiers et la conduite des opérations d'investissement en Tunisie. Ce bloc fait l'objet d'un examen d'une heure préparé par l'IFBT et validée par la CISI, prenant la forme de 40 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.
- Un deuxième bloc « **Corporate Finance Technical Foundations** » testant les aspects techniques de l'analyse financière. Il est sanctionné par un examen d'une heure, prenant la forme de 50 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.

Examen « Corporate finance » - Résultats de l'année 2013		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
14	09	64.29%

Examen pour l'obtention de la certification «*International Certificate in Investment Management*»

L'obtention de la certification «*International Certificate in Investment Management*» est conditionnée par la réussite à un examen comportant deux blocs :

- Un bloc « **Réglementation** » testant les connaissances de base de la réglementation et la législation qui sous-tendent les marchés financiers et la conduite des opérations d'investissement en Tunisie. Ce bloc fait l'objet d'un examen d'une heure préparé par l'IFBT et prenant la forme de 40 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%.
- Un deuxième bloc « **International Investment Management** » testant les aspects techniques de la gestion d'actifs. Il est sanctionné par un examen de deux heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. L'examen est préparé par le CISI et est assisté par ordinateur pour une meilleure flexibilité aux candidats. La note de passage est fixée à 65%.

Examen « <i>International Investment Management</i> » - Résultats de l'année 2013		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
03	0	0%

Examen pour l'obtention de la certification «*Islamic Finance Qualification*»

L'obtention de la certification «*Islamic Finance Qualification*» est conditionnée par la réussite à un examen de 2 heures prenant la forme de 100 questions à choix multiples. La note de passage est fixée à 70%. Cet examen est destiné à évaluer le niveau des acquis des participants dans le domaine de la finance islamique.

Examen « <i>Islamic Finance Qualification</i> » - Résultats de l'année 2013		
Nombre de candidats	Nombre des admis	Taux de réussite
17	15	88.24%



AUTRES ACTIVITES & REALISATIONS

Dans un souci de rapprochement entre le monde académique et le monde professionnel, l'Association des Intermédiaires en Bourse, en collaboration avec l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis, a lancé, en novembre 2010, « Les rencontres de la Finance ».

Les «Rencontres de la Finance» est un séminaire périodique créé dans l'objectif de rapprocher le monde académique du monde professionnel. Il a pour vocation de susciter le débat, l'échange d'idées et les rencontres entre les professionnels et les universitaires-chercheurs dans le domaine de la Finance et des Marchés Financiers. Le séminaire s'attache, depuis sa création, à traiter des thèmes d'actualité et des questions de portée pratique susceptibles d'intéresser un large public.

7^{ème} rencontre : Evaluation et allocation des actifs financiers en présence de non normalité des rendements

Au mois d'avril 2013, une septième rencontre a été organisée sur le thème « **Evaluation et allocation des actifs financiers en présence de non normalité des rendements** ». Dans le cadre de cette rencontre, Mme Houda HAFSA a présenté les résultats de ses travaux de thèse de doctorat sur le sujet. Le travail de recherche présenté a permis d'apporter un éclairage sur l'importance d'intégrer des mesures de risque qui tiennent compte de la non normalité des rendements. Plusieurs approches ont, en effet, été proposées pour tenir compte de ce fait dans l'évaluation et l'allocation des actifs financiers. Mme Houda HAFSA a repris les deux approches les plus intéressantes : la première fait intervenir les moments d'ordres supérieurs dans les choix des investisseurs, alors que la deuxième propose des mesures du risque baissier telles que les *downside co-moments*, la Var et la CVaR comme alternatives à la variance. A travers ces approches, elle a montré comment la non normalité des rendements peut affecter l'allocation de la richesse d'un investisseur maximisant son utilité.

8^{ème} rencontre : Modélisation de la liquidité : Adaptation de la théorie relativiste d'Einsten au modèle de Kyle

Au mois de novembre 2013, l'IFBT a organisé une huitième rencontre sur le thème « Modélisation de la liquidité : Adaptation de la théorie relativiste d'Einsten au modèle de Kyle ». Dans le cadre de cette rencontre, M. Othman MNARI a attiré l'attention de la présence sur le fait que l'impact des procédures de réservation de cotation, destinées à réduire la volatilité des valeurs boursières et à améliorer l'efficience informationnelle des marchés, sur différents indicateurs de marché notamment sur la liquidité, fait l'objet de controverses. Partant du constat qu'il n'existe pas, en littérature, d'indicateur de liquidité tenant compte des seuils de réservation, le travail de recherche présenté a développé, en se référant à la loi relativiste d'Einstein (1905), une modélisation de la liquidité qui intègre une limite de la déviation de la valeur future de l'actif risqué par rapport au cours d'ouverture.

En 2012, l'IFBT s'est engagé dans un projet regroupant la BVMT et le Fonds pour le climat d'investissement en Afrique (ICF Africa).

L'accord de financement a été conclu le 24 avril 2012. Ce projet vise à renforcer les capacités de formation, d'éducation et de vulgarisation au niveau de la Place financière de Tunis. L'ICF est un organisme non gouvernemental qui œuvre à améliorer le climat d'investissement en Afrique, en supprimant les obstacles au développement des affaires.

Le projet financé comporte deux composantes :

- Renforcer les capacités de la Bourse de Tunis dans l'éducation et la vulgarisation boursières ;
- Renforcer les capacités de l'IFBT dans la formation des professionnels de la Place de Tunis.

La quote-part de la composante formation des professionnels s'élève à l'équivalent de USD 415 000. Les imprévus du projet sont plafonnés à 15% du montant précité, soit USD 62 250. Le schéma de financement préconise un financement de 60% par ICF sous forme de don, et de 40% à la charge de la partie tunisienne.

Le projet se décline autour des actions suivantes pour la composante de l'IFBT :

- L'équipement des salles de formation en matériel informatique et pédago-gique (micro-informatique, matériel audio, vidéoprojecteurs,...), action réalisée durant l'année 2012 ;
- La mise en place d'une stratégie marketing (de communications) déclinée en un plan d'actions (développement d'un site web, préparation de plaquettes de formation, conception d'un visuel, ...);
- Le renforcement de l'ingénierie pédagogique de la formation (développement de l'expertise dans les démarches de conception, d'organisation, d'exécution et d'évaluation des actions de formation);

Quatre formations certifiantes ont été programmées dans le cadre du projet ICF : « Introduction à l'investissement financier » (1 session), « Corporate finance » (2 sessions), « Gestion d'actifs » (2 sessions) et « Finance islamique » (2 sessions).

Au cours de l'exercice 2013, trois sessions de formation ont été lancées avec 41 stagiaires et 34 candidats se sont présentés aux examens du CISI avec un taux de réussite de 71%.



Le délit d'initiés, la manipulation de cours et d'autres comportements abusifs sur le marché sont susceptibles d'agir sur les cours au point d'influencer le jeu de l'offre et de la demande. En réponse aux nombreuses questions que se posent les professionnels sur ce sujet éminemment sensible et de faire le point sur l'expérience tunisienne en matière de lutte contre les délits boursiers, l'Institut de Formation de la Bourse de Tunis et l'Association des Intermédiaires en Bourse se sont alliés pour organiser, le 14 mai 2013, une conférence-débat sur le thème « Les délits boursiers ».

Cette conférence a été animée par M. Adel Grar, Président de l'AIB et PDG de l'IFBT, Mme Maya BOURAGHDA, Avocat au Barreau de Tunis, M. Julien VISCONTI, Avocat au Barreau de Paris et M. Socrate BENNOURI, Chef du Département des Enquêtes, des Plaintes et des Instructions au CMF, qui ont mis en évidence l'état de lieu de la réglementation et son application, les aspects techniques des délits boursiers, les répercussions engendrées et les leçons à tirer pour le marché financier tunisien ainsi que les plans d'actions prévisibles.

La conférence a été suivie d'une table ronde à laquelle ont été invités M. Fadhel ABDELKAFI Président de la Bourse de Tunis, M. Salah SAYEL Président du Conseil du Marché Financier, des juristes tunisiens et étrangers et des professionnels de la place financière tunisienne. Cette table ronde a été une opportunité pour l'échange d'expériences et d'avis sur la question afin de coordonner les efforts de lutte contre les délits boursiers et abus de marché. Les interventions des experts juristes ont montré la nécessité de clarification des textes de loi dans ce contexte ainsi que la nécessité du renforcement des compétences opérant au sein du Conseil du Marché Financier (CMF) mais encore au sein des juridictions.

Réceptions de remise des diplômes et des cartes professionnelles

L'IFBT et l'AIB ont organisé au mois de décembre 2013 la quatrième réception de remise des certificats de formation et des cartes professionnelles attribuées par l'AIB à laquelle ont été conviés les candidats qui ont réussi les examens « Gestion d'actifs » et « Négociateurs en bourse », ainsi que les candidats éligibles à l'obtention automatique la carte professionnelle spécifique de « Gestionnaire de portefeuille » par ancienneté en application des dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°15 du 25 novembre 2011 portant dispositions exceptionnelles d'application de la Décision Générale n°4 du 24 avril 2000. Ont été également conviés les responsables des intermédiaires en bourse, des représentants des sociétés de gestion, de la BVMT, du CMF, etc...

L'assistance a été nombreuse et 40 cartes professionnelles ont été attribuées aux candidats :

- 10 cartes « Gestionnaires de portefeuille » attribuées aux candidats ayant suivi la quatrième promotion de la formation « Gestion d'actifs » ;
- Une carte « Gestionnaire de portefeuille » octroyée à un candidat de la troisième promotion de la formation « Gestion d'actifs » ;
- 14 cartes « Gestionnaires de portefeuille » attribuées aux candidats éligibles à l'obtention automatique la carte professionnelle spécifique de « Gestionnaire de portefeuille » par ancienneté ;
- et 15 cartes « Négociateurs en bourse » attribuées aux candidats ayant suivi la formation « Négociateurs en bourse » (session 2013) ;

La cérémonie a été présidée par M. Adel Grar, le Président Directeur Général de l'institut, qui, après avoir souhaité la bienvenue aux présents, passe en revue les activités de l'institut et les résultats de la session de formation, félicite les diplômés pour leur réussite, remercie l'équipe de l'IFBT pour son engagement et sa collaboration pour réussir les cycles de formation et entame enfin la remise des diplômes et des cartes professionnelles aux diplômés. A l'issue de la remise des diplômes, les discussions se poursuivent autour d'un buffet préparé à l'occasion.

